



## Communiqué de presse

### Labellisation « Ville à vélo du Tour de France » - 3 vélos

Bonjour,

La Commune du Bourg d'Oisans est particulièrement fière de vous annoncer sa labellisation « Ville à vélo du Tour de France » 1ère édition, niveau de labellisation 3 vélos.

700 communes pouvaient être candidates au label (la condition étant d'avoir été ville étape du Tour de France au moins une fois) : 80 d'entre elles ont déposé un dossier.

Le label ayant pour objectif de valoriser l'engagement des communes dans la pratique du vélo au quotidien. Sécurité, infrastructures, projets, communication, évènements, investissement, urbanisme, environnement, promotion, stratégie de développement de l'activité cyclo....

Tout a été passé au crible par le jury composé de : Marion Rousse (Championne de France sur route 2012 / Consultante France Télévisions), Emilie Defay (France Bleu Paris / Journaliste spécialiste mobilités) et Karine Bozzacchi (A.S.O. / Responsable label « Ville à Vélo du Tour de France »), Olivier Schneider (Président de la Fédération des Usagers de la Bicyclette), David Lazarus (Maire de Chambly / Président du groupe de travail « sports » de l'Association des Maires de France), Christian Prudhomme (Amaury Sport Organisation / Directeur du cyclisme).

La constitution du dossier de candidature a été particulièrement intense pour la commune, mais elle a été rendue possible grâce à la qualité du travail et à l'investissement au quotidien de tous les acteurs du vélo sur Le Bourg d'Oisans et sur le territoire Uissan. Le délai de constitution du dossier était serré, mais sous l'impulsion de Monsieur le Maire du Bourg d'Oisans, Guy Verney, la commune a souhaité s'engager de manière forte dans la démarche.

ASO a notamment mis en avant pour le Bourg d'Oisans le fait que « *la ville a trouvé sa vocation autour du vélo de montagne avec une profusion d'itinéraires. Ce patrimoine s'est transformé en politique volontariste avec la création du Cycling Lab Oisans ainsi que d'un site Internet très complet. Bourg d'Oisans peut se considérer comme l'une des « capitales du vélo de montagne ». Depuis 1952 et une étape menant à Sestrières en Italie, le Bourg d'Oisans a souvent été la ville-départ d'étapes alpestres* ».

Les points forts de la candidature concernaient entre autres, la Voie verte et sa volonté d'extension jusqu'à la ViaRhôna, la volonté de développer le territoire économiquement autour du vélo (notamment grâce au Cycling Lab), la qualité du travail proposé par Bike Oisans, la profusion d'itinéraires vélo à destination des familles mais aussi des sportifs au départ du Bourg d'Oisans, la création des labels spécifiques liés à l'accueil des cyclistes à l'échelle du territoire, nos professionnels du vélo...

Le rapport pointe quelques axes d'amélioration que la municipalité s'engage à travailler (notamment l'apprentissage de l'usage du vélo auprès des jeunes publics).

Merci aux services de la Mairie qui ont constitué le dossier, merci à la Communauté de Communes, à Oisans tourisme, qui ont contribué à la bonne complétude de la candidature. Merci à Bike Oisans pour la qualité du travail concernant l'offre Cyclo, au cycling Lab, au Bureau d'information touristique du Bourg, merci à nos socio-professionnels liés à l'activité vélo pour leur investissement et la richesse de l'offre proposée, merci aux associations et professionnels qui encadrent la pratique du vélo, merci aux hébergeurs qui se sont engagés dans les différentes démarches de labellisation accueil cyclo...

Sans tous ces acteurs il n'aurait pas été possible de postuler et encore moins d'obtenir ce niveau de labellisation. Nous pourrons bientôt poser les panneaux à l'entrée de la commune. Et nous aurons l'occasion de présenter plus longuement le label et remercier les uns et les autres sous peu.

C'est bien l'engagement de tout un territoire qui est récompensé.

Concernant les villes candidates Le Bourg d'Oisans était la 3<sup>ème</sup> plus petite commune à postuler au Label.

Deux Communes ont reçu la labellisation en Isère  
Villard de Lans (2 vélos) et donc Le Bourg d'Oisans

Au final :

- 20 villes ont obtenu 1 vélo
- 40 villes ont obtenu 2 vélos
- 18 villes ont obtenu 3 vélos
- 2 villes ont obtenu 4 vélos (Paris et Rotterdam)

ci-dessous le communiqué d'ASO :

[https://www.letour.fr/fr/actus/2021/label-ville-a-velo-du-tour-de-france-les-communes-ont-la-pancarte/1291787?fbclid=IwAR36MTrstrkbbz14xDgX8F4XISz4487D\\_HkhEMc7sN8h8dMuUOH8bN46Ik](https://www.letour.fr/fr/actus/2021/label-ville-a-velo-du-tour-de-france-les-communes-ont-la-pancarte/1291787?fbclid=IwAR36MTrstrkbbz14xDgX8F4XISz4487D_HkhEMc7sN8h8dMuUOH8bN46Ik)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Nous serons heureux de partager notre enthousiasme et notre fierté.

Sébastien Vaccarella,  
Adjoint au Maire, chargé de la communication, du tourisme et de la vie économique.  
06 32 55 05 64